

Informations de base	
<p>2015/2743(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Équivalence provisoire des régimes de solvabilité en vigueur en Australie, aux Bermudes, au Brésil, au Canada, au Mexique et aux États-Unis et applicables aux entreprises d'assurance et de réassurance ayant leur siège social dans ces pays</p> <p>Complétant 2007/0143(COD)</p> <p>Subject</p> <p>2.50.05 Assurances, fonds de retraite 2.50.10 Surveillance financière</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		